

VENDREDI, LE 28 AOÛT 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 28 août 2026, à compter de 13 h 00, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents : Monsieur Armel Gaudet, maire
 Madame Annie Gauthier, conseillère n° 1
 Madame Sylvie Poudrier, conseillère n° 2
 Madame Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
 Monsieur Richard Moreau, conseiller n° 4

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Armel Gaudet, maire, agit à titre de président d’assemblée et Madame Céline Girard, greffière-trésorière et directrice générale par intérim, agit à titre de secrétaire d’assemblée. Nous constatons et mentionnons que les avis de convocation ont été signifiés à tous les membres du conseil tels que requis par les dispositions du Code Municipal, article 156. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assemblée : Aucune personne

26-08-140 2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l’ordre du jour
- 3. Résolution autorisant l’achat d’un camion usagé avec équipements de déneigement
- 4. Période de question
- 5. Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et résolu à l’unanimité des membres du conseil que l’ordre du jour soit adopté.

26-08-141 3. RÉOLUTION AUTORISANT L’ACHAT D’UN CAMION USAGÉ AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit assurer le déneigement de son réseau routier durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT que le Conseil a identifié le besoin d’acquérir un camion 10 roues usagé muni des équipements nécessaires au déneigement;

CONSIDÉRANT que deux (2) entreprises ont déposé une soumission ;

Nom de l’entreprise	Montant (sans taxe)
Construction Lemiro – camion Mack 2014	85 000 \$
Transport D. Barrette – camion Sterling 2004	48 500 \$

CONSIDÉRANT que l’offre déposée par Construction Lemiro s’est avérée la plus avantageuse, prenant en compte la qualité du camion proposé et le meilleur rapport qualité-prix;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Richard Moreau et résolu majoritairement :

D’AUTORISER l’achat d’un camion 10 roues usagé équipé pour le déneigement à Construction Lemiro conditionnellement à obtenir un supplément d’informations sur les équipements inclus, la dernière inspection mécanique, les garanties incluses et la confirmation que le montant soumissionné inclus le transport par fardier.

QUE la directrice générale par intérim soit autorisée à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution;

QUE les fonds nécessaires au projet ci-haut mentionné proviennent du Fonds de roulement et que le remboursement s’effectue sur une période de 10 ans à partir de l’année suivant l’achat.

4. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune.

26-08-142 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Morency-Landry et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 14 heures 09 minutes.

Armel Gaudet, maire

Céline Girard, greffière-trésorière
et directrice générale par intérim